



KAYSERSBERG

transparence K' Brèves

SUPPLÉMENT DU BULLETIN MUNICIPAL «TRANSPARENCE»

BUDGET 2010 : PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

Une situation financière très satisfaisante.

L'année 2009 s'est soldée par un résultat global positif de **559 000€**.

En 2010, nous prévoyons un excédent de fonctionnement de 770 000€, ce qui nous donnera une capacité d'auto-financement de **1 330 000€**.

C'est ce montant qui permettra de réaliser les investissements de cette année (voir tableau page 2).

Des investissements importants.

Les nouvelles normes «accessibilités aux bâtiments publics» (ascenseur à la Mairie, accès pour les fauteuils roulants, signalétique pour mal-voyants...) s'imposent à partir de cette année. Cela aura un coût considérable qui limitera d'autant nos marges de manœuvre.

Néanmoins en 2010, nous mettrons l'accent sur l'achat de terrains pour poursuivre notre politique de logement.

Mais nous ferons appel à des prêts relais pour ces opérations (**1 200 000€**) comme nous l'avons fait pour le lotissement du Schosrain. En étant propriétaire du foncier, nous pouvons éviter les dérives en matière d'urbanisme.

Des subventions en baisse.

L'État transfère de plus en plus de charges aux collectivités locales sans compenser totalement les coûts de ces transferts. Ainsi, les 220 millions d'euros non versés au Conseil Général ont obligé le Département à réduire les aides aux communes.

A titre d'exemple, pour les réfections des routes, les taux de subvention ont diminué de 20% à 10%.

La différence est à la charge de notre commune.

Bien que la taxe professionnelle (TP) en 2010 soit totalement compensée (égale au montant de 2009), les modalités de compensation de 2011 ne sont pas entièrement définies. La prudence s'impose d'autant plus que la TP représente la moitié de nos recettes.

Malgré une baisse notable des aides de tous nos partenaires financiers (Etat, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales, Ademe...), nous poursuivons en 2010 la modernisation des infrastructures de notre ville.

J.-J. Rauch

Maire adjoint chargé des finances

BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2010

RECETTES	Montant TTC
Report 2009	559 000 €
Produits des domaines (chasse, marché, terrasse, ...)	171 600 €
Impôts	2 935 000 €
Stationnement	320 000 €
Dotations de l'Etat	439 000 €
Autres (immeubles, régie...)	435 400 €
TOTAL RECETTES	4 860 000 €

DÉPENSES	Montant TTC
Charges à caractère général	927 500 €
Charges de personnel	1 572 000 €
Autres charges (subventions...)	745 500 €
Remboursement intérêts des emprunts	115 000 €
Amortissement	170 000 €
Virement à l'investissement	1 330 000 €
TOTAL DÉPENSES	4 860 000 €

RÉALISATIONS PRÉVUES EN 2010



Isolation de la salle des sports de l'école Geiler



Logements pour personnes à mobilité réduite



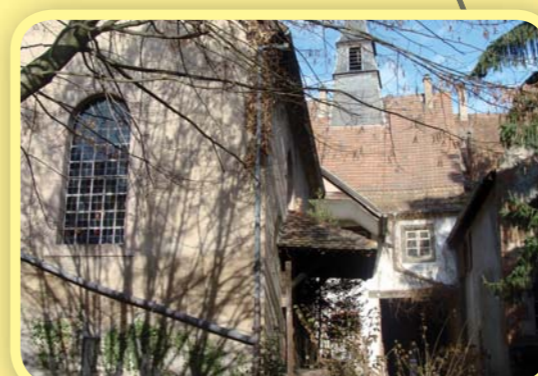
Étude pour la réhabilitation des toilettes publiques de la Porte Basse



Consolidation de la tourelle de la mairie



Étude pour la rénovation du quiller



Pôle Schweitzer



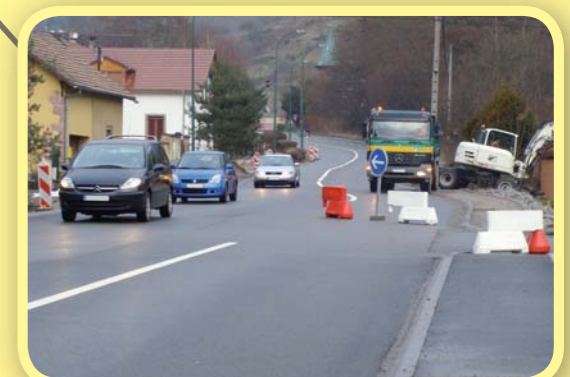
Renaturation du Vallon du Toggenbach



Remplacement des luminaires



Aménagement des berges de la Weiss



Achèvement des travaux de la RD 415

RECETTES D'INVESTISSEMENT	COÛT TTC
Virement de la section de fonctionnement	1 330 000 €
Compensation TVA	170 000 €
Amortissements	170 000 €
Subventions	430 000 €
Emprunt pour l'achat de terrains	1 200 000 €
Emprunt pour l'éco-quartier	100 000 €
Emprunt pour l'acquisition de la Maison Schweitzer	250 000 €
Produits Exceptionnels	100 000 €
TOTAL RECETTES	3 750 000 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT <small>(chaque secteur regroupe des exemples et non l'ensemble des travaux)</small>	COÛT TTC
Remboursement du capital des emprunts	374 000 €
Social / Jeunes Isolation école, construction logements	366 000 €
Tourisme Pavage, zone piétonne, aire de camping cars, étude WC publiques	60 000 €
Cadre de vie / Environnement Toggenbach, Négawatts, aménagement berges	315 000 €
Urbanisme / Site RD 415, tourelle mairie, voirie	615 000 €
Finances / Patrimoine Église, entretien patrimoine	150 000 €
Animation / Culture / Sport Mur d'escalade, étude pistes de quilles	90 000 €
Achat de terrains	1 200 000 €
Pôle Schweitzer	250 000 €
Achat matériels et travaux divers	330 000 €
TOTAL DÉPENSES	3 750 000 €

DÉNEIGEMENT

POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT À KAYSERSBERG

Cet hiver rigoureux, nous rappelle que la neige est une réalité bien de chez nous.

Après plusieurs années sans beaucoup de neige, nous sommes déjà à la sixième vague de neige de la saison.

Responsabilité des services techniques de la ville :

A Kayzersberg, chaque fois qu'il y a d'abondantes chutes de neige, ce sont 16 km de rues qu'il faut dégager.

En hiver, une astreinte du personnel est mise en place.

Nous traitons en priorité les artères principales : rocade Verte, rue du 18 décembre, avenue Ferrenbach, rue des Tilleuls et des Hêtres, rue du Geisbourg, rue de la Flieh, rue du Général de Gaulle. Pour ces voies empruntées par les transports en commun, nous n'utilisons que la lame du chasse-neige sans mettre de sel, sauf sur les ponts.

Ensuite, nous salons les voies très pentues : descente du collège, Tallenweg, descente à la CMDP, montées à la CCAS et à la rue de la Krutenau, descentes du Val Saint-Jean, du Felsen et du Butzenthal.

Nous dégageons ensuite les abords des écoles, de la mairie, et la place du marché.

Enfin, les employés municipaux déneigent manuellement les trottoirs le long des bâtiments appartenant à la ville. Cet hiver, sur les 6 épisodes neigeux, par 4 fois tout s'est passé de manière optimale.

Par contre, il nous arrive de nous faire piéger, comme ce fut le cas lors du week-end du 30 et 31 janvier.

A 1h du matin, le chasse neige avait terminé son travail, le lendemain les voitures ont pu circuler mais ont tassé la neige restante, créant une couche de glace sur laquelle est retombée le lundi 14 cm de neige fraîche.

Cette glace a mis 8 jours à disparaître du fait du froid intense accompagné de pluies verglaçantes.



L'accès aux commerces est assuré.

Nous comprenons les difficultés que cela a provoqué à tout le monde (y compris aux élus) et vous demandons de nous excuser pour ces désagréments.

Le sel n'est pas l'arme absolue :

A Kayzersberg, nous avons fait le choix, en 2005, de limiter au maximum le salage des voies et d'employer des gravillons. Cela coûte moins cher (1 tonne de sel coûte 76€) et l'impact sur l'environnement est diminué.

Il ne sert à rien de réhabiliter la rivière si en hiver on y jette des montagnes de sel.

Il faut gravillonner au bon moment et ramasser ensuite ces gravillons pour éviter que les caniveaux se bouchent.

La seule obligation des services municipaux est de permettre la circulation. Nous ne sommes pas tenus de tout dégager et d'ailleurs dans aucun des 7 cas de chutes qui nous ont été signalés, la responsabilité de la commune n'est engagée.

Nous rappelons qu'en Allemagne les pneus neige sont obligatoires en période hivernale.



Balayons devant notre porte.

Responsabilité et obligation de chaque habitant :

Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de prendre toutes les précautions pour éviter les chutes au droit de leur habitation.

Chacun doit déblayer une bande de circulation piétonne le long de son habitation ou de son commerce.

Toute négligence peut engager votre responsabilité pénale.

En cas de neige, nous comptons sur la participation de chaque citoyen. Pour notre part, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter les désagréments dans le respect de l'environnement.

Delphine Colon et Henri Stoll